

# CONDITIONS D'OUVERTURE DE COMPTE

2010

Le Service Clients se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires, y compris sur nos produits et services.

Tel. : (+241) 79 63 88 • Fax : (+241) 74 44 56  
1295, Boulevard de l'Indépendance • B.P : 2253 Libreville, Gabon  
E-mail : [eqc@bgfi.com](mailto:eqc@bgfi.com)  
[www.bgfi.com](http://www.bgfi.com)



## VOUS ETES UN PARTICULIER

### Particulier résident :

- 3 derniers bulletins de salaire ou de solde ou attestation de salaire datant de moins d'un mois ;
- Attestation d'emploi ou texte de nomination ou contrat de travail faisant ressortir la durée des fonctions ou de l'emploi occupé ;
- Copie de la pièce d'identité en cours de validité du ou des titulaires du compte ;
- 2 photos d'identité ;
- Quittance, facture ou domiciliation SEEG.

### Particulier non résident :

- Lettre de bon standing (Attestation de conformité d'une banque de référence teneur du compte du client dans son pays de résidence) ;
- Copie de la pièce d'identité en cours de validité ;
- 2 photos d'identité.

## VOUS ETES UNE ENTREPRISE INDIVIDUELLE

- Fiche circuit ;
- Numéro d'immatriculation statistique ou NIF ou attestation d'imposition ;
- Agrément ou autorisation d'exercer spécifique à certaines activités\* ;
- Copie de la pièce d'identité en cours de validité du ou des titulaires du compte ;
- 2 photos d'identité ;
- Quittance, facture ou domiciliation SEEG.

### Cas spécifique des entreprises commerciales :

- Extrait RCCM.

\* Assurance et courtage, médical, pharmacie, avocat, notaire, syndic, conseil juridique, huissier, architecte, école, transport, télécommunication, mines, forêt, etc.

## VOUS ETES UNE SOCIETE

### SA/SARL résidente :

- Statuts notariés ou sous seing privé avec cachet du notaire ;
- Extrait RCCM ;
- Fiche circuit ;
- Agrément ou autorisation d'exercer spécifique à certaines activités\* ;
- Copie de la pièce d'identité en cours de validité du représentant légal ou de l'associé majoritaire (Extrait RCCM si l'associé ou l'actionnaire majoritaire est une entreprise) ;
- 2 photos d'identité du ou des représentants légaux ;
- Procès verbal de la délibération de l'Assemblée Générale ou du Conseil d'Administration nommant les dirigeants si non prévu dans les statuts.

### SA/SARL non résidente :

- Statuts certifiés conformes par l'ambassade ou le consulat si l'entreprise est une société ;
- Extrait du registre du commerce de la société, certifié conforme par l'ambassade ou le consulat ;
- Pouvoirs du représentant légal certifiés conformes par l'ambassade ou le consulat ;
- Lettre de bon standing (Attestation de conformité d'une banque de référence teneur du compte du client dans son pays de résidence) ;
- Copie de la pièce d'identité en cours de validité du ou des représentants légaux de la société, certifiée conforme par l'ambassade ou le consulat ;
- 2 photos d'identité du ou des représentants légaux.

## VOUS ETES UNE ASSOCIATION

- Copie du récépissé définitif délivré par le Ministère de l'Intérieur ;
- Procès verbal de la délibération de l'Assemblée Générale nommant les dirigeants si non prévu dans les statuts et le règlement intérieur ;
- Statuts de l'association ;
- Copie de la pièce d'identité en cours de validité du ou des représentants légaux ;
- 2 photos d'identité du ou des représentants légaux.